Corrigé – Brevet 2017 – Histoire-Géographie-EMC – Pondichéry

Analyser et comprendre des documents (histoire) : les nouvelles aspirations de la jeunesse, Maîtriser différents langages (géographie) : la mondialisation et les espaces productifs français, Mobiliser des compétences d'enseignement moral et civique : les principes démocratiques et l'Assemblée nationale

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (histoire) : les nouvelles aspirations de la jeunesse *(20 pts)*

Le document est un tract de l'Association des résidents de la cité universitaire de Nanterre (ARCUN), qui annonce une réunion d'information le jeudi 8 février 1967. Il est rédigé par des étudiants, un peu plus d'un an avant Mai 68, mouvement qui commence justement à l'université de Nanterre.

1. Selon les auteurs du tract, la jeunesse étudiante est confrontée à des difficultés financières parce que beaucoup d'étudiants n'ont pas les moyens de payer leurs études et leur logement. Ils dénoncent le fait de « mener une vie misérable dans tous les sens du terme » et de devoir « faire un travail au noir pour payer ses études ou sa piaule », c'est-à-dire sa chambre. Le tract évoque même le fait d'« abandonner ses études après trois ans en cité parce qu'on est incapable de les payer ». Enfin, ils réclament de « pouvoir arriver au terme de ses études sans être aidé financièrement par papa » : les étudiants dépendent donc de leur famille, et ceux dont les parents ne peuvent pas payer sont pénalisés. Les études supérieures coûtent cher et l'aide aux étudiants est jugée insuffisante.

2. Aspiration à plus de liberté :

- « Vivre libre et être responsable » ;
- les étudiants refusent de « demander l'autorisation pour danser dans un foyer qui nous est réservé » et de ne « pas pouvoir recevoir son père ou son frère dans sa chambre » : ils rejettent un règlement intérieur très strict qui les traite comme des enfants (« avoir 20 ans et vivre en potache »).

Aspiration à plus d'égalité :

- « Avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités, que l'on soit un garçon ou une fille » : égalité entre les sexes ;
- « Pouvoir discuter sur un pied d'égalité avec l'administration » (ou encore « Être respecté au même titre que n'importe quel citoyen ») : égalité avec les adultes et l'administration.

3. La phrase qui incite les jeunes à s'engager dans la vie politique est : « Si vous contestez ou si vous approuvez la politique menée, manifestez-vous, exprimez-vous. »

> ⚠ **Piège.** On te demande de **relever** une phrase : recopie-la en entier, mot pour mot, entre guillemets. Une paraphrase ne rapporte pas les points.

4. Plusieurs évolutions ont répondu aux aspirations de la jeunesse depuis les années 1960 :

- **L'abaissement de la majorité à 18 ans** par la loi du 5 juillet 1974, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing : les jeunes de 18 ans deviennent des citoyens à part entière, ils peuvent voter et sont juridiquement responsables, ce qui répond à la demande d'« être respecté au même titre que n'importe quel citoyen ».
- **La loi Faure de novembre 1968**, adoptée après Mai 68 : elle donne plus d'autonomie aux universités et fait participer les étudiants à leur gestion par des représentants élus, ce qui répond à la volonté de «

discuter sur un pied d'égalité avec l'administration ».

On pouvait aussi citer la libéralisation de la contraception (loi Neuwirth, 1967) et la légalisation de l'IVG (loi Veil, 1975), qui donnent plus de liberté aux jeunes femmes, ou la généralisation de la mixité dans les établissements scolaires dans les années 1970.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages (géographie) : la mondialisation et les espaces productifs français *(20 pts)*

1. *Plan possible (espaces productifs industriels) : 1) la mondialisation met les espaces industriels en concurrence et provoque la désindustrialisation de certaines régions ; 2) les espaces industriels qui réussissent sont ceux qui s'ouvrent au monde (littoraux, métropoles, pôles de compétitivité) ; 3) un exemple : l'aéronautique à Toulouse.*

Développement construit

La mondialisation est la mise en relation des différents territoires du monde par des échanges de marchandises, de capitaux, d'informations et de personnes. Elle transforme profondément les espaces productifs industriels français, c'est-à-dire les espaces où l'on fabrique des biens. Comment la mondialisation recompose-t-elle la carte de l'industrie en France ?

Tout d'abord, la mondialisation met les industries françaises en concurrence avec celles de pays où la main-d'œuvre coûte moins cher. Beaucoup d'entreprises ont fermé des usines ou les ont délocalisées. Les anciennes régions industrielles du Nord et du Nord-Est, spécialisées dans les mines de charbon, la sidérurgie ou le textile, ont connu une forte désindustrialisation : fermetures d'usines, chômage, friches industrielles.

Ensuite, d'autres espaces industriels profitent de la mondialisation car ils sont bien connectés au reste du monde. Les zones industrialo-portuaires, comme celles du Havre, de Dunkerque ou de Fos-sur-Mer près de Marseille, accueillent des industries lourdes qui importent leurs matières premières et exportent leur production par la mer. Les grandes métropoles, comme Paris, Lyon ou Grenoble, attirent les industries de haute technologie grâce à leurs universités, leurs centres de recherche et leurs pôles de compétitivité, qui rapprochent entreprises, chercheurs et formations.

Par exemple, l'agglomération de Toulouse est devenue un grand centre mondial de l'industrie aéronautique et spatiale. Airbus y assemble des avions vendus dans le monde entier, à partir de pièces fabriquées dans plusieurs pays européens. Autour de cette entreprise se sont installés de nombreux sous-traitants, des écoles d'ingénieurs et des laboratoires. L'aéroport et les réseaux de transport relient ce territoire au reste du monde.

Ainsi, la mondialisation a fait reculer l'industrie dans les vieux bassins industriels, mais elle a renforcé les espaces littoraux et métropolitains ouverts sur le monde et spécialisés dans les productions innovantes. La carte de l'industrie française s'en trouve profondément transformée.

> 💡 **Astuce.** Tu choisis **un seul** type d'espace productif. Annonce-le dès l'introduction, puis appuie-toi sur un exemple précis vu en classe (nom du lieu, de l'entreprise, de l'activité) : c'est ce qui fait la différence entre un texte général et un bon développement construit.

2. Sur la carte, il faut placer :

- **Un grand port maritime** (carré gris) : nommer par exemple **Le Havre** (carré à l'embouchure de la Seine), ou **Marseille-Fos** (carré sur la côte méditerranéenne), ou **Dunkerque** (carré au nord, près de la frontière belge). Un seul nom suffit.
- **Deux métropoles** (points noirs) : par exemple **Paris** (point au centre du Bassin parisien, sur la Seine) et **Lyon** (point au confluent du Rhône et de la Saône) ; on peut aussi choisir Lille, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg…

- **La principale façade maritime ouverte sur le monde** : la **façade de la Manche et de la mer du Nord**, du Havre à Dunkerque, qui s'ouvre sur la Northern Range (Rotterdam, Anvers…), la première façade maritime d'Europe. On la représente par un trait épais de couleur (par exemple un trait bleu épais) le long du littoral, du Havre jusqu'à la frontière belge, et on reporte ce même figuré dans la case vide de la légende « Principale façade maritime ».

> ⚠ **Piège.** Trois réflexes sur la carte : écrire les noms **à côté** des figurés déjà dessinés (ne pas inventer de nouveaux lieux), écrire à l'horizontale et lisiblement, et **ne pas oublier de reporter le figuré dans la légende** : un trait non légendé ne rapporte rien.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences d'enseignement moral et civique : les principes démocratiques et l'Assemblée nationale *(10 pts)*

1. Le document 1 indique un taux de participation de 57 % (estimation à 22 h 30) aux élections législatives du 17 juin 2012. Cela signifie qu'environ 43 % des électeurs inscrits ne sont pas allés voter : c'est une **forte abstention**. Le problème est celui de la représentativité de l'Assemblée nationale : les députés sont élus par un peu plus de la moitié seulement des électeurs, alors que la souveraineté nationale « appartient au peuple » (article 3 de la Constitution). Une abstention élevée traduit un désintérêt ou une défiance d'une partie des citoyens envers la vie politique et affaiblit la légitimité des élus.

2. Le document 1 montre que l'Assemblée nationale élue en 2012 compte des députés de nombreuses forces politiques : 314 socialistes et apparentés, 229 députés UMP et alliés, 17 députés d'Europe Écologie-Les Verts, 10 du Front de gauche, 2 du MoDem, 2 indépendantistes martiniquais et 3 d'extrême droite. Des opinions très différentes, de gauche, du centre et de droite, sont donc représentées. C'est ce que prévoit l'article 4 de la Constitution (document 2) : les partis « se forment et exercent leur activité librement » et « la loi garantit les expressions pluralistes des opinions et la participation équitable des partis et groupements politiques à la vie démocratique de la Nation ». C'est le principe du **pluralisme politique**.

3. Avec 151 femmes sur 577 députés, les femmes ne représentent qu'environ 26 % de l'Assemblée nationale ($151 \div 577 \approx 0{,}26$), alors qu'elles forment environ la moitié de la population. Le journal parle pourtant de « chiffre record » : la place des femmes progresse, mais elles restent nettement **sous-représentées** à l'Assemblée et plus largement dans la vie politique. L'égalité prévue par l'article premier de la Constitution (« La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ») n'est donc pas encore atteinte.

4. L'élection et la composition de l'Assemblée nationale mettent en œuvre les principes démocratiques de la République. Les députés sont élus au **suffrage universel direct**, qui est, selon l'article 3 de la Constitution, « universel, égal et secret » : tous les citoyens majeurs peuvent voter, chaque voix compte autant, et le vote se fait dans l'isoloir. Les députés sont les représentants du peuple, qui exerce par eux la souveraineté nationale. Le **pluralisme** est respecté : sept forces politiques différentes siègent à l'Assemblée en 2012 (document 1). Le principe de la **majorité** s'applique : avec 314 sièges sur 577, les socialistes et apparentés disposent de la majorité absolue (289 sièges), tandis que l'opposition peut s'exprimer et contrôler le gouvernement. Enfin, la loi sur la parité de 2000 oblige les partis à présenter autant de candidates que de candidats aux législatives, sous peine de sanctions financières.

Plusieurs points pourraient cependant être améliorés. D'abord, la **participation** : 43 % d'abstention fragilisent la légitimité des élus ; on pourrait mieux informer les jeunes électeurs, faciliter l'inscription sur les listes électorales ou encourager l'engagement civique dès l'école. Ensuite, la **parité** : avec 151 femmes seulement, l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats n'est pas atteint ; on pourrait renforcer les sanctions contre les partis qui ne présentent pas assez de femmes. Enfin, la **représentation des opinions** : le mode de scrutin majoritaire avantage les grands partis, et certains partis obtiennent très peu de sièges par rapport au nombre de voix qu'ils recueillent ; l'introduction d'une part de proportionnelle permettrait une représentation plus fidèle de la diversité des opinions.

> 💡 **Astuce.** Pour la question 4, construis deux paragraphes bien distincts : « ce qui est démocratique » (avec les articles de la Constitution cités) puis « ce qui pourrait être amélioré » (en reprenant les problèmes vus aux questions 1 et 3). Tu réutilises ainsi tout ton travail précédent.

Conseils pour le jour J

Gère ton temps sur les deux heures : environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 30 minutes pour le développement construit) et 25 à 30 minutes pour l'EMC, en gardant quelques minutes de relecture. N'oublie surtout pas de détacher la page 5 (la carte) et de la glisser dans ta copie double : une carte bien complétée qui reste dans le sujet ne rapporte aucun point.

Dans l'exercice 1, les questions demandent surtout de **relever** : cite le tract entre guillemets, puis explique avec tes propres mots. La question 4 est la seule qui exige tes connaissances : donne des exemples précis et datés (majorité à 18 ans en 1974, loi Faure en 1968, loi Veil en 1975).

En EMC, appuie chaque réponse sur un chiffre du document 1 (57 %, 151 femmes, 577 députés, nombre de sièges par parti) et sur une phrase de la Constitution (document 2). Pour le développement construit, un exemple localisé et précis vaut mieux qu'une longue liste de généralités.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).